



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

GIAT-Industries

Question écrite n° 72520

Texte de la question

Le 17 juillet 2000 M. Patrice Martin-Lalande attirait l'attention de M. le ministre de la défense sur la dépollution du site Giat-Industries de Salbris. Après avoir personnellement tout mis en oeuvre, depuis 1993, pour assurer le fonctionnement le plus longtemps possible du site Giat de Salbris, puis pour que la restructuration s'y fasse sans aucun licenciement, il insistait auprès du Gouvernement pour favoriser la réutilisation du site Giat de Salbris afin de créer de nouvelles activités et de nouveaux emplois compensant la disparition des huit cents emplois de l'établissement. Le 2 avril 2001, il avait répondu à sa question écrite. Le ministre avait alors annoncé : « que la parcelle "dite groupe A, où était précédemment exercée l'activité industrielle résiduelle de Giat-Industries, fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière... faisant l'objet d'une étude historique de pollution due à des faits de guerre ». « Si cette étude devait conclure à l'existence d'un reliquat de munitions non explosées, des travaux de désobusage seraient alors envisagés jusqu'à une profondeur d'un mètre. » Il lui demande quelle suite sera donnée à l'étude de dépollution sur la parcelle « groupe A », quand seront rendues publiques les décisions résultant de cette étude et quelles aides pourraient être apportées au futur acquéreur afin que le coût de la dépollution ne soit pas un frein à l'installation de nouvelles activités sur ce site.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72520

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 515